

 Service d'Anatomie Pathologique	<b>INSTRUCTION</b>	
	Modalités de conditionnement des échantillons cytologiques (à destination des prescripteurs ou préleveurs)	
Fichier : IN-CYTO-001	Version : 08	
Date de mise en application : 30/10/2025	Page 1/3	
Rédacteur : F. El Kaddouri	Vérificateur : A. Bouysantiman	Approbateur : Dr. V. Segers

### 1. **Objet**

Cette instruction a pour objet d'informer les médecins préleveurs et/ou prescripteurs d'examens cytologiques des méthodes de conditionnement et de transport des prélèvements cytologiques.

### 2. **Domaine d'application**

Cette instruction s'adresse à tout médecin préleveur et/ou prescripteur d'examen cytologique.

### 3. **Abréviations – Définitions**

Néant

### 4. **Contenu**

#### 4.1 **Contacts :**

Laboratoire de Cytologie : 02.477.2553  
Secrétariat d'Anatomie Pathologique : 02.477.2548  
02.477.3528

#### 4.2. **Demandes d'examens :**

Il existe 3 demandes d'examens ;

- **FO-ADM-027 Demande d'examen pour prélèvement gynécologique**
  - **FO-ADM-030 Demande pour prélèvement de cytologie non cervico vaginal**
  - **FO-CYTO-033 Demande pour dépistage du cancer du col utérin avant 30 ans**
- elles sont toutes consultable, sur ENNOV et sur le site Web du CHU-BRUGMANN.

#### Rechercher la demande

Sur **ENNOV** : insérer le titre dans la zone de recherche

Sur le site Web : [Anatomie pathologique | CHU Brugmann](#)

#### 4.3 **Matériel fourni par le laboratoire de Cytologie :**

- Lames
- Porte-lames en plastique
- Sachets en plastique pour transport (lame + porte-lame + demande) ou pot + demande
- Fixateur (laque Biofix), bronchique, ponction ganglionnaire, sein.
- Petits pots avec Saccomano (sénologie, ORL)
- Flacon de fixateur Saccomano (pneumo).
- Bidons de 5L de Saccomano (pour quartier op. Brien) + étiquettes (+/- 200)

**Pour tous ce qui concerne col et vagin en phase liquide , veuillez vous adresser au laboratoire de Biologie moléculaire.**

 Service d'Anatomie Pathologique	<b>INSTRUCTION</b>	
	<b>Modalités de conditionnement des échantillons          cytologiques (à destination des prescripteurs ou          préleveurs)</b>	
Fichier : IN-CYTO-001	Version : 08	
Date de mise en application : 30/10/2025	Page 2/3	
Rédacteur : F. El Kaddouri	Vérificateur : A. Bouysantiman	Approbateur : Dr. V. Segers

#### **4.4. Prélèvements par « frottis » ou « étalement sur lame » : A FIXER :**

- **Noter le nom de la patiente au crayon** (le bic ou le marqueur se dilue dans la technique de coloration) sur l'extrémité de la lame, côté dépoli (du côté du matériel).
- **Frotter** la surface tissulaire avec une brosse et étaler le matériel cellulaire recueilli sur une lame (du côté de la lame dont l'extrémité est dépolie) : voir description matériel de prélèvement ci-dessous, détaillée pour chaque type de prélèvement
- **Fixer le matériel déposé sur la lame - après avoir écrit le nom de la patiente sur l'extrémité de la lame** sinon la dissolution du fixateur dans la technique efface le nom inscrit.
- Utiliser pour la fixation de la laque à vaporiser sur la surface cellulaire à une distance de 15 cm environ (fixateur Biofix fourni par le laboratoire de cytologie : 72553)
- Placer la lame dans un support en plastique (fourni par le laboratoire de cytologie : 72553)
- Joindre la demande correctement complétée et signée au support + lame et faire parvenir, le tout, assemblé dans un sachet plastique, au laboratoire
- Acheminement au laboratoire de cytologie : télétube (n° 199)

**4.4.1. Bronche** : utiliser la brosse du matériel endoscopique

**4.4.2. Ponction de ganglion lymphatique** : étalement du matériel recueilli par ponction à l'aiguille entre deux lames, veillez à faire attention au bon côté de la lame avant de les coller ensemble (faces lisses vers l'extérieur)

**4.4.3. Ponction de sein** : vider le contenu de la seringue dans un petit flacon (couvercle vert) contenant le Saccomano, livré par le labo.

**4.4.4. Aspiration bronchique et lavage broncho-alvéolaire** : mettre le liquide recueilli dans un flacon non stérile et fixer avec Saccomano : dans un volume de Saccomano identique au volume de prélèvement (livré par le labo).

**4.4.5. Urines provenant de l'extérieur (Brien)** : à fixer dans un volume de Saccomano identique au volume de prélèvement

#### **4.5. Prélèvements à NE PAS FIXER :**

Contenant : **voir chaque cas en particulier ci-dessous**

Ne pas fixer le matériel recueilli.

L'envoyer au labo le jour même avant 16 heures. (Si après 16 heures ou pas d'accès à un moyen de transport vers le labo : placer le prélèvement dans un frigo et l'envoyer dès que possible au labo)

**4.5.1. Urine (Interne)** :  
Quantité idéale : +/-20ml.

 Service d'Anatomie Pathologique	<b>INSTRUCTION</b>	
	Modalités de conditionnement des échantillons cytologiques (à destination des prescripteurs ou préleveurs)	
Fichier : IN-CYTO-001	Version : 08	
Date de mise en application : 30/10/2025	Page 3/3	
Rédacteur : F. El Kaddouri	Vérificateur : A. Bouysantiman	Approbateur : Dr. V. Segers

Placer le prélèvement dans un flacon non stérile.

#### 4.5.2. LCR :

Placer le liquide récolté dans un tube non stérile ou un pot de Saccomano.  
Envoyer l'échantillon au labo le jour même

#### 4.5.3. Liquide d'effusion (pleurale, péricardique, ascite)

Quantité idéale : +/-10ml.  
Placer le liquide dans un flacon non stérile.  
Envoyer au laboratoire le jour même.

### 5. Informations complémentaires

Néant

### 6. Annexes

Néant

### 7. Documents référents

**FO-ADM-027**  
**FO-ADM-030**  
**FO-CYTO-033**

### 8. Historique des modifications

Date	Version	Raisons des modifications	Réviseur
15/10/2012	02	Changements et suppression dans pt.4.3 et pt.5.5 Ajout dans pt.4.4.1 Ajout du pt.4.4.4 et pt. 4.4.5 Suppression du pt.4.5.5 Changement de N° du pt.4.5.2, 4.5.3 et 4.5.4	_____
26/02/2014	03	Ajout références dans pt.5	_____
21/01/2019	04	4,2 modification accès demande examen 4,3-4,4-4,5-4,6 nouveau paragraphe consacré aux cyto col et vagin en phase liquide (plus de frottis traditionnels) Suppression PO-CYTO-001 ds point 5	_____
09/03/2020	05	Modification du pt.4.2 Ajout dans les pts. 4.4 et 4.6.2	D. Philippaerts
24/08/2021	06	Ajout dans le pt.4.2	E. Kallah
13/09/2024	07	Modifications dans les pts 4.2, 4.3, 4.5 et 4.6	E. Kallah
16/10/2025	08	Modifications dans les pts. 4.1, 4.2, 4.3, 4.5 Suppression du pt. 4.4	F. El Kaddouri et Dr R. Düttmann